



santé
famille
retraite
services

Titre Emploi Simplifié Agricole Récapitulatif de cotisations pour la DSN de Février 2025

PEPINIERES VITICOLES VALLEE LOT BEAUMONT

goulepdan

Siret : **438 220 345 00013**

46700 Vire-sur-lot

APE : **0124Z**

Convention collective : **7024 - Convention collective nationale PA /CUMA**

Le paiement sera à effectuer au plus tard le **25/03/2025**

Le règlement sera à effectuer en fonction du mode de paiement que vous avez mis en place auprès de votre MSA (prélèvement, virement, téléversement, chèque).

Pour la DSN envoyée le, null

Cotisations

Cotisations Part Patronales (PP)	35,53 €
dont exonération :	0,00 €
dont réduction :	342,04 €
Cotisations Part Ouvrières (PO)	237,43 €
dont exonération :	0,00 €
dont réduction :	0,00 €
Montant total des cotisations	272,96 €
Prélèvements à la source (PAS)	0,00 €

Montant net à payer (Cotisations + PAS) : 272,96 €